

Quand Matignon fait de la désinformation : un vrai scandale !



Ce 28 avril 2014, le Premier ministre a répondu par écrit aux députés socialistes après la fronde de quelques-uns réclamant un autre aménagement du pacte de responsabilité et de la réduction des déficits publics (les fameux 50 milliards).

Dans ce courrier en page 3, le Premier ministre écrit « vous avez également insisté sur la situation des fonctionnaires aux rémunérations les plus modestes des trois fonctions publiques. Je vous confirme qu'ils bénéficieront des mesures de revalorisations déjà prévues pour la catégorie C et les agents de catégorie B en début de carrière. Cela représente en moyenne environ 440 euros de salaire net en plus dès l'an prochain pour 1,6 millions d'agents ».

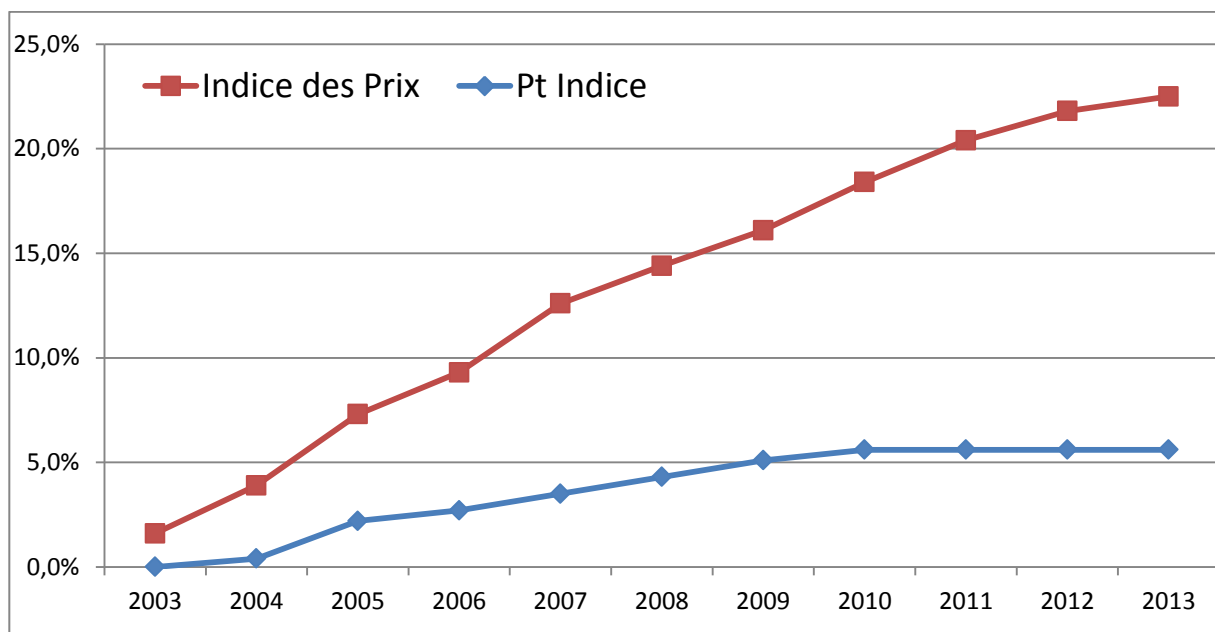
Cette annonce n'est en rien un scoop ni une nouvelle mesure répondant aux attentes de certains députés socialistes. C'est simplement la faible revalorisation de la catégorie C actée en décembre 2013 et qui s'applique en 2 temps (1er février 2014, puis 1er janvier 2015).

En revanche, le Premier ministre oublie de dire que, depuis 2010, (année du gel du point d'indice), les fonctionnaires de catégorie C perdent 1 200 euros net par an entre l'inflation non compensée (5,44 %) et l'augmentation des retenues pour pension civile (cotisations retraites : + 1,29 %).

Soit au total une perte de 6,73 % entre 2010 et 2014 !

A cela s'ajoutera, dès le 1er janvier 2015, une nouvelle augmentation des retenues pour pension civile qui va immédiatement amputer le pouvoir d'achat de tous les fonctionnaires !

Evolution du point Indice et de l'indice des prix depuis l'année 2003



Comparatif entre le 1^{er} échelon de rémunération des catégories A, B et C entre 2003 et 2014

